

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 263

DE LYON

Jeudi 22 Septembre 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 16 DE CHAQUE MOIS

Les ANNONCES sont reçues à LYON, exclusivement aux bureaux de la Société d'Art et de Commerce, 52, Rue de la République, et à PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent le N°

ADMINISTRATION et RÉDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 45-39

5 cent le N°

ABONNEMENTS

Lyons et départements limitrophes... 5 fr. 50
Autres départements... 6 fr. 00
Étranger (Union postale)... 7 fr. 50

FAITS DU JOUR

La grève est presque terminée en Italie. Les nouvelles de Gênes et de Turin annoncent, ces jours derniers, de nombreux morts, sont complètement fantaisistes.

La reprise du travail s'accroît à Marseille. On s'attend à la fin prochaine de la grève.

Un poste de télégraphie sans fil vient d'être établi à l'île d'Ouessant, pour transmettre des dépêches jusqu'à 200 kilomètres en mer.

La commission d'enquête sur la marine a découvert à Cherbourg un relâchement déplorable dans la discipline et une insuffisance notoire du personnel technique.

Le roi de Serbie Pierre I^{er} a été couronné solennellement hier à Belgrade.

Les Russes s'apprennent à prendre l'offensive. Le général Kourapatine vient de recevoir un renfort de 75,000 hommes. Il est confirmé que les Japonais se sont emparés d'un fort à Port-Arthur.

LA LIBRE-PENSÉE

La religion de la Libre-Pensée se présente de plus en plus. D'informe, d'idéal, de poétique, elle devient réaliste, matérielle, elle s'habille des apparences extérieures des religions qu'elle veut remplacer. Elle avait ses apôtres, ses dogmes, ses catéchismes, ses temples, elle tenait ses conciles, elle parlait ex cathedra, mais elle n'avait pas encore de pèlerinages, grâce soient rendues à la Raison, cette lacune est comblée, la Libre-Pensée pèlerine avec bannières, lanternes, réceptions, discours, banquets et les accessoires obligés de ces actes du culte.

La Libre-Pensée mondiale, afin qu'aucun doute ne subsiste sur son but et ses ambitions, s'est donné rendez-vous à Rome, dans la Rome pontificale où siège l'âme de la catholicité, d'où le successeur de Pierre dirige les destins de la République universelle dont il est le chef. Les libres-penseurs éminents et les autres, ceux qui pensent librement et ceux qui ne pensent pas du tout, les chefs et les disciples, les convaincus et les dilaillants, « congressent » en ce moment à deux pas du Vatican, « objet de leur haine et de leur ressentiment », et font monter dans les rues de la Rome moderne les éternels cris de révolte et de colère de la créature fébrile et impuissante contre les mystères de la création. Ils sont là-bas quelques centaines qui s'agitent et qui crient, et qui sont persuadés que l'œuvre colossale des siècles, contre laquelle des philosophes illustres ont émis leurs théories et des empereurs ont brisé leur épée, se réduira en poussière dans le tourbillon de leurs anathèmes et dans la clameur de leurs malédictions. Laissons-les à leur douce folie.

Je ne voudrais pas que l'on pût croire que je suis le moins du monde un adversaire de la Libre-Pensée. Au contraire, j'aime trop la liberté intégrale, celle des intelligences et des consciences comme celle des corps et des attitudes, pour fêter même l'ombre d'un mépris, si léger soit-il, sur les efforts de ceux qui cherchent, dans les voies nombreuses de l'Esprit, à satisfaire leur soif de vérité et d'idéal. Nous sommes nés inquiets ; notre intelligence est comme un océan sans cesse agité par les vents contraires ; il y a en nous l'ange et la bête et, selon le vers illustre de Lamartine :

« L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux. »

La prière et le blasphème, la foi et la négation, la soumission et la révolte sont les deux modes opposés par lesquels nous marquons notre assujettissement à des lois profondes, que nous connaissons à peine, mais que nous subissons bon gré mal gré.

Respect donc à l'incroyance, à la pensée qui se dit libre, mais qui est prisonnière de tout ce qui nous entoure et que nous ne pouvons pénétrer. Le monde est une prison d'où notre intelligence voudrait en vain s'enfuir et qui se referme sur nous d'une façon d'autant plus impitoyable que nous nous croyons plus près de la Liberté.

Le Neant seul, M. Berthelot, et non la Science, nous donnerait la Liberté, si le Neant lui-même n'était un mystère devant lequel notre intelligence s'arrête, effrayée et incapable de comprendre.

Pour tout dire, en un mot, la Libre-Pensée n'existe pas, elle ne peut exister. Ceux-là seuls qui ne pensent pas pensent librement, mais ce ne sont point des hommes.

NOTES POLITIQUES

Le peuple donc coupe dans le « pont » de la Libre-Pensée tapageuse, incohérente, colérique qui se promène en ce moment dans les rues de Rome et jette vers le Vatican le cri de : A bas la lotte ! Le peuple ne voit pas qu'il s'agit en l'occurrence d'une mascarade de la Libre-Pensée et que les pèlerins qui insultent le Pape sont des croyants aussi bien que ceux qui l'acclament. L'anticléricalisme découle d'une foi comme le cléricisme ; le chrétien croit à l'Évangile et au Credo, le bouddhiste à Confucius, le mahométan met son espoir dans le Coran, le juif réclame la Bible pour y découvrir les destins promis à sa race, le négro se prosternant devant son fétiche, et l'anticlérical s'agenouille devant sa raison fulgurante et tremblante ; les uns et les autres, qu'ils croient ou qu'ils nient, ont une foi, positive ou négative ; leur pensée n'est pas libre.

Je me souviens d'avoir assisté à des réunions où de prétendus libres-penseurs développaient la religion nouvelle à une foule crédule de femmes et d'ouvriers. Ces pauvres gens, la face illuminée, écoutaient religieusement les dogmes de l'incrédulité et, par moment, la foi les transportait ; je croyais être aux sermons de mon vieux curé dont la parole traînante tombait lentement sur le peuple des enfants et des femmes. Et, en vérité, je préfère encore la doctrine consolante et les réflexions naïves de mon vieux curé aux diatribes felleuses et aux considérations à perte de vue sur la Science infailible, sur la Science Providence, sur la Science allant provoquer Dieu jusqu'au-delà des nuages.

A ce propos, j'ai beaucoup aimé la lettre que M. Berthelot a adressée, en guise de discours, aux congressistes de Rome. M. Berthelot est un libre-penseur convaincu, mais désabusé. S'il croit encore à la Libre-Pensée, il ne croit plus guère aux libres-penseurs qui s'agitent autour de lui et qui essaient de cacher leur nullité avec les rayons de sa réputation de savant et de membre de l'Institut.

Dans cette lettre, M. Berthelot donne à ses coreligionnaires d'excellents conseils qui, j'en ai bien peur, ne seront pas entendus. D'après l'illustre savant, la Libre-Pensée doit être modeste. Voilà qui ne sera pas pour plaire aux fanfarons d'impérialisme, aux prétendus « émancipés » qui insultent basement les croyances d'autrui. M. Berthelot rend hommage — l'hommage d'un ennemi — aux bienfaits sans nombre dont la civilisation est redevable au catholicisme. Mais voilà qui va le faire traiter de réactionnaire et de suppôt de l'Église par les curés en rupture de soude qui promettent leur apostasie à travers le monde et par les journalistes qui grimaient au lieu d'écrire dans de vagues feuilles anticléricales.

M. Berthelot recommande aussi la tolérance à ses amis. Il leur dit qu'il est illogique de condamner l'intolérance de l'Église si l'on veut simplement substituer l'intolérance de la Libre-Pensée à celle du catholicisme, et si les sectateurs de la Science et de la Raison s'apprennent à rallumer les bûchers et à redresser les échafauds. « C'est par la persuasion, dit M. Berthelot, que la Libre-Pensée entend conquérir la direction des États et des consciences. »

Ces sages conseils ont dû être accueillis froidement par des gens qui se sont rendus à Rome pour y faire œuvre d'intolérance, pour braver la Papauté, pour insulter à un vieillard sans défense ; par des gens dont la philosophie est faite de haines grossières, d'ambitions inavouées et d'orgueil fou.

Parler de tolérance à des énergumènes que la vue d'un prêtre fait écumer, qui insultent les petites sœurs des pauvres, qui rêvent de représailles terribles contre ceux qui ne pensent pas comme eux, qui veulent courber toutes les intelligences sous le joug de la Libre-Pensée, mais, M. Berthelot, vous n'y songez pas ? Imprudent, l'émancipation laïque et majeure va s'abattre sur votre tête avec une dextérité qui trouvera son contraste dans la longanimité récente de l'Église envers deux évêques accusés, l'un d'avoir flirté avec la Libre-Pensée, et l'autre avec les pénitents du Carmel. Ces deux évêques ont été frappés mais pardonnés ; vous, M. Berthelot, on vous frappera et l'on ne vous pardonnera pas.

Avant de quitter Rome, les congressistes libres-penseurs traverseront le Colisée et le Forum ; ils iront sur le Pincio contempler l'harmonie de deux civilisations ; ils descendront dans les quartiers bas où Sienkiewicz a immortalisé les premiers chrétiens prolétaires ; ils visiteront certainement quelques églises ; ils pousseront peut-être jusqu'aux catacombes. De ce pèlerinage dans la Rome d'hier et d'aujourd'hui, de ce contact avec un passé aussi lourd de sang et de gloire, de cette évocation des millions de chrétiens victimes de la liberté de penser, peut-être rapporteront-ils un peu de douceur et de tolérance, un peu d'humilité, et peut-être se diront-ils que s'il est difficile de fonder une religion, il est impossible de détruire celle qui existe. Ils apprendront à respecter les croyances d'autrui, et ce sera le meilleur service que le Congrès de Rome aura rendu à la Libre-Pensée.

Camille DIJOU.

NOTES LIBRES-PENSEUSES

Sur le qual de la gare de Lyon. LE MONSIEUR. — Vous allez à Rome... voir le pape, probablement ? LE LIBRE-PENSEUR. — Pour qui nous prenez-vous ? Nous sommes des libres-penseurs... Le pape ? nous allons le supprimer... C'est même M. Berthelot qui prendra sa place : il portera la tiare aussi bien qu'un autre.

LE MONSIEUR (rougissant). — Vaut mieux tiare que jamais ! LE LIBRE-PENSEUR (fronçant les sourcils). — Voyez pas l'air de vous moquer... Et tachez d'être de notre avis ou sinon ! LE MONSIEUR (d'oreille basse). — Mais oui, mais oui... Rome, belle ville, ville éternelle, le Forum, le Colisée... LE LIBRE-PENSEUR. — L'année prochaine, nous irons à Lourdes, puis à la Salette, puis à Auray... Faut bien embêter les cléricaux !

LE MONSIEUR. — En effet, autrement ce ne serait pas la peine d'être libre-penseur. LE LIBRE-PENSEUR. — D'ailleurs, Rome nous appartient, Rome a secoué le joug de l'obscurantisme. LE MONSIEUR. — Le Vatican lui-même est libre-penseur, il est même maçonnique ! LE LIBRE-PENSEUR. — Hein ? LE MONSIEUR (tremblant). — Mais oui... Les loges de Raphaël ! LE LIBRE-PENSEUR (méfiant). — Hum ! hum ! LE MONSIEUR. — Enfin, votre congrès sera intéressant... On y discutera... LE LIBRE-PENSEUR. — Permettez, chez nous on ne discute pas. Nous sommes hiérarchiques et disciplinés : nous sommes tous de la même opinion ! Ce n'est pas chez nous qu'on trouverait un Gay !

LE MONSIEUR. — Alors, ce Gay, à votre avis ? LE LIBRE-PENSEUR. — Ce Gay prétend avoir des idées à lui, il n'est pas obéissant, il réplique, il rue dans le rang... cela, monsieur, c'est bon pour un esprit esclave du dogme, mais c'est défendu aux libres-penseurs !

La Commission d'enquête sur la Marine

A CHERBOURG
Paris, 21 septembre.
La première journée de la commission d'enquête à Cherbourg a été laborieuse. Dès le matin, comme nous l'avons dit, la commission a entendu le vice-amiral Touchard, préfet maritime.

L'amiral a d'abord exposé les caractéristiques spéciales des sous-marins et des sous-marins et le rôle que chacun semble appelé à jouer en cas de conflit maritime. Cette partie des explications de M. le préfet maritime a été vivement intéressée la commission. Puis, l'amiral a abordé la question des bâtiments en réserve, de leur situation au point de vue de la mobilisation et du personnel à bord. En ce moment, il n'y avait véritablement de prêts à prendre la mer, dans les quatre jours de délai de mobilisation, que les gardes-côtes Valmy et Jemmapes, le Chasseloup-Laubat et le Furieux, bien que ces gardes-côtes n'aient pas absolument terminé ses essais.

Le Vengeur serait de même absolument prêt et pourrait rendre de réels services comme batterie d'attaque pour la défense de Cherbourg, si l'on y faisait quelques travaux pouvant au maximum atteindre 30,000 francs. Le Friant a besoin de réparations sur lesquelles il n'a pas encore été statué. Sur tous les bâtiments, il y a insuffisance de personnel et pénurie à peu près complète d'officiers mécaniciens.

Les amiraux Touchard et Massé se sont également expliqués sur la question de la discipline à bord. Le préfet maritime, entre autres faits, a cité le récent appareillage du Dupérix pour une campagne lointaine : quarante deux marins manquant à l'appel au moment de lever l'ancre. Suivant l'amiral Touchard, et l'amiral Massé est en cela de son avis, la cause de ce relâchement constaté dans la discipline est due d'abord au recrutement d'une partie des équipages dans les villes industrielles, où les hommes sont plus émancipés qu'ailleurs, ensuite à ce que la sanction pour de tels manquements n'est plus que de quinze jours de prison disciplinaire, alors que précédemment, à l'illustre Tissey, il faut espérer qu'il en sera de même cette fois-ci.

UN DÉMENTI DU GÉNÉRAL PELLOUX

Lorient, 21 septembre.
A l'issue des manœuvres, le général Pelloux, commandant le 11^e corps d'armée, s'adressant aux officiers, a formellement dément les propos qu'on lui avait prêtés à la Roche-sur-Yon.

On voit combien nous avions raison de faire des réserves sur les paroles plus qu'étranges prêtées au général Pelloux.

LE GACHIS À LA MARINE

L'INCURIE DE M. PELLETAN
Un fonctionnaire de la marine écrit au Figaro pour lui signaler que, sur cinq agents principaux du commissariat prévus par les décrets en vigueur, il n'y en a actuellement que trois, deux places étant vacantes. L'une depuis le 20 mars, l'autre depuis le 7 août.

NOTES POLITIQUES

LES "ON-DIT"
On dit que le père Combes se prépare activement pour l'époque où les pouvoirs de M. Loubet seront expirés.

On dit que, comme il aura besoin de tous ses majoritaires à ce moment-là, il élabore projets sur projets pour les river plus solidement encore à sa fortune, tout en ne mécontentant pas ses adversaires.

C'est ainsi qu'il espère demander la dénonciation du Concordat d'urgence, tout en faisant réclamer d'un autre côté qu'on le maintienne jusqu'au jour où ses plus chères espérances se seront réalisées.

Alors, dès qu'il aura ceint le diadème, il se fera fort de prouver qu'il n'y a jamais eu plus conservateur que lui et que ses sentiments à l'égard de l'Église ont toujours été mal interprétés.

On dit qu'il se préoccupe déjà du costume officiel, qu'il inaugurera à l'Élysée et que plusieurs dessinateurs sont en train de chercher l'éclatant uniforme qui conviendrait le mieux à son genre de beauté.

On dit aussi qu'alors il exigera de ses fidèles mamelucks — en y mettant le prix — le changement radical de la Constitution.

La présidence serait à vie et héréditaire d'abord.

On verrait plus tard à changer ce titre de président en un autre mieux en harmonie avec la majesté du titulaire.

Une fois ce changement effectué, Edgar serait nommé dauphin. Il aurait dans ses pouvoirs la haute surveillance de tous les cercles et casinos de France et le produit des cagnottes constituerait son apanage.

On dit que la dernière partie de cet « on-dit » est d'autant plus extraordinaire qu'on prête au père Combes le propos suivant : En apprenant que le tsar avait un fils, et que le roi d'Italie en espérait un, il se serait écrié : — Oh ! les malheureux !

On dit que les ministres chers au père Combes (on ne parle ni de Rouvier, ni de Delcassé, ni de Chamlaud, ni de Maréjoul) ayant encore trois cent vingt goguetons à présider avant la fin des vacances, ont fait appel à quelques blocards de bonne volonté pour les suppléer dans ces rasantés fonctions.

On leur apprendra les quatre discours dont on se sert et les gestes officiels qui ont été soigneusement photographiés, en prévision de ce qui arrive.

NOTES POLITIQUES

restreint et que l'on ne doit pas attendre d'autres expériences et d'autres perfectionnements pour doter la marine française de ces merveilleux engins. Avant toutes choses il en faut, il en faut le plus possible et, si des perfectionnements doivent y être apportés, il faut convenir que, tels quels, ils sont appelés à rendre les plus signalés services.

La commission est rentrée à cinq heures à l'arsenal. A huit heures, elle a entendu de nouveau les amiraux Touchard et Massé et M. le directeur Choron. Nous croyons savoir que la commission, tout en reconnaissant que la défense fixe de Cherbourg est solidement établie, est d'avis que les forts sont insuffisamment armés en tant que personnel. Le commandement, dans certaines batteries, est exercé par un maréchal des logis et il y a lieu de remédier à cet état de choses.

Aujourd'hui à neuf heures et demie, la commission entendait le divers chef de service de l'arsenal. Ensuite elle inspectera les approvisionnements et les stocks de mobilisation, inspection qui a été ajournée en raison de la sortie en mer et c'est seulement dans l'après-midi qu'elle entendra le vice-amiral Caillaud et visitera l'escadre du Nord.

Le Congrès socialiste de Brème

Brème, 21 septembre.
On commente beaucoup l'absence de M. Paul Singer qui, depuis l'abrogation des lois d'exception, avait présidé treize congrès. Le treizième était celui de Dresde, de turbulente mémoire, où, malgré son habileté, M. Singer a perdu tant soit peu la tête et a vu à plusieurs reprises son autorité méconnue.

Ce nombre treize lui a porté malheur, non seulement dans sa vie publique, mais aussi dans sa vie privée. En effet, les délégués, mécontents de l'omnipotence et de la partialité de M. Singer en faveur du comité directeur, prétendant que ce n'est ni un excès de susceptibilité, ni la fatigue qui empêchent M. Singer de présider le quatorzième congrès des socialistes allemands, mais bien son autorité et sa réputation, atteintes par un scandale qui a éclaté quelques semaines après le congrès de Dresde.

Une dame S..., très connue dans le monde de la galanterie berlinoise et qui recevait des princes, des financiers, des hauts fonctionnaires, des officiers et aussi le millionnaire Paul Singer, a été arrêtée. La justice lui reprochait d'avoir chez elle des jeunes filles, qu'elle présentait à sa noble et riche clientèle. Parmi les témoins au procès dix-neuf ont été mineurs à la décharge, figurant en illustre compagnie M. Paul Singer. L'affaire a fait grand bruit et, à partir de ce moment, le député Singer a fait le mort. Au Reichstag, il a parlé plus rarement et s'est peu montré dans les réunions publiques.

S'il n'avait pas sa grosse fortune, dont il verse généreusement la moitié des revenus dans la caisse socialiste, ou bien s'il avait été révisionniste, il est probable que le parti socialiste aurait rejeté de son sein cette brebis galeuse, qui a conservé jusqu'à sa vieillesse le goût des expéditions bourgeoises. Grâce à ses millions, il ne sera pas excommunié. Il fera pénitence et renoncera à ses fonctions de président.

Dans la discussion sur la tactique parlementaire, M. Bebel a déclaré que le groupe socialiste du Reichstag ignorait en core quelle attitude il observerait à l'égard des nouveaux traités de commerce.

Répondant à une interruption, M. Bebel déclare qu'il y a vingt-quatre ans, il a déjà dit qu'au cas d'une guerre agressive, les socialistes voteront tous les crédits pour la défense du pays.

Encore une leçon de plus pour nos socialistes français !

LA GUERRE Russo-Japonaise

LA SITUATION. — LES RENFORTS DE KOUROPATKINE. — BATAILLE IMMINENTE A MOUKDEN. — LA CONTREBANDE DE GUERRE. — LES ASSAULTS DE PORT-ARTHUR

On prête au maréchal Oyama les paroles suivantes qu'il aurait prononcées aussitôt après avoir traversé son quartier général à Liao-Yang : « Quelle que soit la persévérance du général Kourapatkine, il doit convenir que la partie est mauvaise pour lui et qu'il la perdra. La Russie peut mobiliser autant de corps d'armée qu'elle voudra : le Japon s'arrangera de manière à mettre en ligne un nombre de troupes supérieur. »

Cette déclaration significative n'a pas manqué de susciter en Russie des réflexions rétrospectives et d'y éveiller tardivement l'esprit d'ensemble, le *sadny oum*, plus développé chez les Russes que l'instinct de prudence et de prévision. On se demande si vraiment le Japon pourrait prétendre à lutter désormais sur le pied de la supériorité numérique ; on s'inquiète de la facilité avec laquelle il a, jusqu'à présent, réparé ses pertes et pu sans compter dans des réserves qu'on ne lui soupçonnait pas.

Les contingents annuels appelés au service actif étant en moyenne de 50,000 hommes, le Japon disposait au début de la guerre de sept classes de réservistes présentant chacune cet effectif, soit environ 300,000 réservistes, en défaut 50,000 hommes du total pour tenir compte de la mortalité.

De plus, il n'est pas impossible que, en prévision de la guerre avec la Russie, le Japon ait donné aux recrues de chaque classe non appelée sous les drapeaux une instruction militaire sommaire, embrassant une période d'exercices de cinq mois ; à 400,000 hommes par an, le total de ces réservistes de 2^e catégorie s'élèverait, pour les six dernières années, à 500,000 hommes au moins (600,000 hommes sans tenir compte de la réduction par la mortalité). Ces deux sources ensemble donneraient au total 800,000 réservistes, qui, joints aux 200,000 hommes de l'armée active, fourniraient une masse d'instruits égale à un million d'hommes.

Le *Novosti Vremia*, que ces chiffres impressionnent et qui ne peut résister péremptoirement en raison de l'ignorance inouïe où la Russie est encore des forces de son adversaire, en est réduit à dire que, si les Japonais avaient réellement fait l'effort d'instruire réellement les réservistes de 2^e catégorie, quel qu'un d'autre s'en serait aperçu.

Au surplus, instruits ou non avant la guerre, les réservistes de deuxième catégorie existent ; les dépôts des régiments mobilisés les reçoivent, les forment et les expédient aux armées actives. Ils formeront de même le contingent de 1904, qui n'a pas encore été employé, celui de 1905, qui peut être appelé par anticipation ; ces forces surabondantes seront utilisées au fur et à mesure des besoins ; leur transport sur le théâtre des hostilités n'est soumis à aucune condition restrictive, tandis que les renforts russes ne peuvent affluer que par le Transsibérien dont on connaît le faible rendement.

AUTOUR DE MOUKDEN

La Bataille Imminente. — Les Renforts russes
Saint-Petersbourg, 21 septembre.
Une dépêche de Moukden dit qu'une bataille est imminente. Huit ou neuf divisions japonaises effectuent un mouvement en avant. Le gaolien est presque entièrement moissonné et les plaines nues offrent un meilleur terrain pour le tir. Le fleuve Houn-Ho coule immédiatement devant le front russe.

L'état-major russe croit que l'armée russe livrera à Moukden une bataille de défense absolue à Liao-Yang. Le ministre de la guerre serait un adversaire déterminé du plan de Kourapatkine. Il estime que celui-ci devrait coûte que coûte prendre l'offensive.

Selon des informations de Kharbine, Kourapatkine a reçu de Moukden, depuis le 9 septembre, 75,000 hommes de renforts, choisis parmi les troupes d'élite de la Russie occidentale et 170 canons. Trois trains blindés, construits à Kharbine, sont prêts à partir, l'un à destination de Tieling et les deux autres pour servir à l'armée de Moukden.

Il y a dans les hôpitaux de Kharbine 22,000 blessés, dont 15,000 pourront reprendre du service et seront expédiés à Moukden dans une quinzaine de jours. Quatre mille malades ont été envoyés au quartier général en vue de débarrasser le plus vite possible Kharbine des malades et des blessés afin de pouvoir préparer les quartiers d'hiver de l'armée de Kourapatkine.

D'autre part, l'organisation de la deuxième armée russe est imminente, mais ni Kaulbars, ni Soukhomlinov ne la commandent. Composée du 8^e corps, général Mikloff, ainsi que du 9^e sibérien, général Soboleff, avec une division de cavalerie indépendante, l'armée aura pour chef le général Linievitch, resté vaillant soldat malgré son âge.

Dès que les troupes seront entièrement arrivées, Linievitch prendra le commandement de la deuxième armée. Déjà vient de partir le nouveau chef d'état-major de Linievitch, le général Rodkovsky.

Télégramme du Maréchal Oyama
Tokio, 21 septembre.
Le maréchal Oyama télégraphie aujourd'hui qu'un parti de Russes opérant une reconnaissance s'est retiré à Pin-Tai-Tou et que l'ennemi maintient le contact le long des routes de Moukden et de Foun-Sou.

Le 18, aucun engagement n'est produit.

Dernière Heure

LA VIE LYONNAISE

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Nous avons publié hier une partie des vœux déposés par le conseil d'arrondissement. Nous en publions aujourd'hui la suite.

M. Doubliez dépose un vœu tendant à ce que le gouvernement prenne au Parlement la loi de 1903 de la loi du 3 mai 1903, sur les appropriations pour cause d'urgence, stipulant que le quart des jures sera attribué aux membres des syndicats ouvriers et qu'une indemnité journalière sera allouée à tous les jurés sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

M. Chardigny expose que s'il est très juste que les ouvriers fassent partie des jurés, il est également juste que les ouvriers membres du conseil d'arrondissement jouissent d'un privilège. A cet égard, il propose de donner aux jurés ouvriers une indemnité journalière de 1 franc, sans préjudice de l'indemnité de déplacement et sans avoir à en faire la déclaration.

le prièrent de les suivre au Palais de Justice.

Naturellement, C... le prit de très haut avec les agents, mais il lui fallut bien se décider à marcher sans « rouquille », sous chef de la Sûreté.

C... fut tout d'abord fouillé et l'on trouva sur lui trois obligations de la compagnie des chemins de fer des Dombes valant au total 1.200 francs environ et une somme de 24 francs.

Interrogé sur la provenance de ces titres C... se décida à faire le récit suivant.

DANS LES CHIFFONS

En compagnie d'un nommé L..., chiffonnier comme lui, C... avait acheté, il y a quelque temps, un tas de chiffons, au cours d'une vente effectuée rue Imbert-Colomès, après le décès d'une dame B...

En se disposant à vendre les chiffons, il avait découvert dans le tas une somme de 860 fr., qu'il avait remise sur le champ au commissaire priseur chargé de la vente.

Mais une fois arrivé à son domicile, C... a continué ses recherches qui furent fructueuses.

Il trouva en effet douze obligations Dombes valant 500 francs environ, plus une somme de 1.200 francs en billets de banque.

Les deux chiffonniers s'étaient partagé le butin et menaient, depuis lors, joyeuse vie.

L'ES VOLONTÉS D'UNE MORTE

Mais l'affaire ne devait pas s'arrêter là. L'enquête continuant, de nouvelles découvertes furent faites.

L..., pour éviter tout désagrément, avait déposé sa part de valeurs chez une pariente qui se disposait à les vendre.

Mais cette personne, qui avait d'abord ajouté foi aux paroles de son soi-disant parent, ne l'ayant, d'autre part, pas revu depuis quelques jours, crut bon de s'en débarrasser, et ce matin elle venait les déposer entre les mains de M. Roquille, sous-chef de la Sûreté.

L'affaire se « corsait » et elle se corsait d'autant plus que M. Roquille trouva épinglée à cette liasse d'obligations la note suivante :

Cette somme est destinée à une bonne œuvre. S'il plait à Dieu que je n'aie pas le temps de la faire, je prie les personnes qui trouveront cet argent et ces valeurs de vouloir bien les adresser au tronc de la nouvelle église de Fourvière, afin qu'elles soient données et aumônées pour l'enrichissement de la Ba lieue.

S'il en était fait autrement, le malheur ne tarderait pas de poursuivre les porteurs de cette somme. — M. A. B.

On voit, les prédictions de la défunte se sont réalisées en ce qui concerne C... et le « malheur » n'a pas tardé à s'abattre sur lui, en même temps que la main des agents.

Il reste à savoir maintenant, si cette étrange histoire n'est pas tout simplement un roman inventé pour dissimuler un vol.

L'enquête de la police ne tardera pas à nous donner la clef du mystère.

L... qui est actuellement, paraît-il, confortablement installé à la campagne, est activement recherché et sera probablement arrêté aujourd'hui.

On voit, les prédictions de la défunte se sont réalisées en ce qui concerne C... et le « malheur » n'a pas tardé à s'abattre sur lui, en même temps que la main des agents.

Il reste à savoir maintenant, si cette étrange histoire n'est pas tout simplement un roman inventé pour dissimuler un vol.

L'enquête de la police ne tardera pas à nous donner la clef du mystère.

L... qui est actuellement, paraît-il, confortablement installé à la campagne, est activement recherché et sera probablement arrêté aujourd'hui.

On voit, les prédictions de la défunte se sont réalisées en ce qui concerne C... et le « malheur » n'a pas tardé à s'abattre sur lui, en même temps que la main des agents.

Il reste à savoir maintenant, si cette étrange histoire n'est pas tout simplement un roman inventé pour dissimuler un vol.

L'enquête de la police ne tardera pas à nous donner la clef du mystère.

L... qui est actuellement, paraît-il, confortablement installé à la campagne, est activement recherché et sera probablement arrêté aujourd'hui.

On voit, les prédictions de la défunte se sont réalisées en ce qui concerne C... et le « malheur » n'a pas tardé à s'abattre sur lui, en même temps que la main des agents.

dont instantanément priés d'assister à cette réunion.

Nos tramways. — Il y a quelque temps, la Compagnie O. T. L., avait expérimenté, sur certaines voitures de la ligne Perrache-Broteaux, un nouveau système de fermeture des portes.

Cet essai avait reçu l'approbation de la plupart des voyageurs et paraissait devoir donner les meilleurs résultats. Or, il semble maintenant que l'on a abandonné toute idée de réforme puisque les portes continuent à être munies de l'ancien système qui est si souvent défectueux.

Nous avons constaté que la Compagnie, dont l'intérêt se confond, au surplus, avec celui du public, ne voudra pas s'en tenir là et prendra les mesures nécessaires pour que l'hiver prochain les voyageurs qui pénétreront dans les voitures puissent en fermer hermétiquement les portes et se garantir du froid.

On a commencé, hier matin, dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, les travaux de construction du tramway Perrache-Croix-Rousse. La partie comprise entre la place Bellecour et la rue des Arènes est bouleversée de fond en comble. Les travaux semblent devoir être conduits rapidement.

Vices du Sang, maladies de la peau, dartres, boutons, démangeaisons, dépôts d'humours, gottres, grosseurs, plaies, tumeurs, abcès, soit toujours guéris par le Sirop de Bochet du Serpent, 32, rue Lanterne, Lyon. Eviter les contrefaçons.

DEMANDEZ LA GENTIANE FRANÇAISE

FAITS DIVERS

Accident à Chasselay. — Un grave accident s'est produit hier à Chasselay.

M. Anthelme Ortel, âgé de 59 ans, demeurant dans cette localité, déchargeait une voiture chargée de pièces de vin quand, tout à coup, un faux mouvement et un tonneau lui tomba sur le corps.

Converti de contusions, le malheureux a été pansé dans une pharmacie, puis amené à l'Hôtel Dieu de Lyon.

On raconte des dévotions internes.

Une dévotion. — Hier matin à sept heures une femme jeune encore, correctement vêtue, s'est jetée dans la Saône du haut du pont Tissot.

Le pontonnier des bateaux omnibuses de la station de Saint-Jean, qui se trouvait à son poste, a parvenu à retirer l'inconnue qui fut transportée au poste de la rue Jean Carriès où des soins lui furent prodigués. Elle a refusé d'indiquer son nom.

VILLEURBANNE. — Don au bureau de bienfaisance. — Une quête faite à l'occasion de la fête annuelle du Cercle Choral et ayant produit la somme de 20 fr. 25, a été versée au bureau de bienfaisance.

Tous nos compliments. — Hier matin, le sieur Elie Camin, employé à la compagnie d'gaz, est tombé, place de la Cité et s'est fracturé la cheville droite.

Après des soins dévoués, la victime a été transportée à son domicile, rue Germain, n° 93.

Les voleurs. — La nuit dernière, des malfaiteurs ont pénétré dans le magasin de M. Truchet, plombier, route de Grenoble, n° 206.

Ils ont fait main-basse sur une quantité de 100 kilogrammes de métaux divers.

M. Truchet a porté plainte et une enquête est ouverte.

OULLINS. — Photo-Club. — Réunion vendredi, 23 courant, à 8 heures du soir, salle des cours.

Réunion des signaux de la société. Dimanche, 25 courant, excursion concours à Cremieu. Rendez-vous gare de l'Est à 6 heures du matin.

TRIBUNE POLITIQUE

Parti national antijuif. — Ce soir, à 8 h. et demie, réunion hebdomadaire du groupe au local de la L. D. P., 10, rue Longue.

Ordre du jour : Organisation d'un concert pour l'inauguration d'un local athlétique.

Discussion d'une proposition du camarade Dubuc, président d'honneur du Parti, tendant à l'organisation d'un congrès antijuif à Paris.

Les camarades sont instamment priés d'assister à cette réunion pour décider si le groupe prendra part à l'organisation du congrès prévu et pour recevoir les camarades libérés du service militaire.

Les membres de la commission permanente des fêtes sont instamment priés d'assister à la réunion.

Comités républicains libéraux et progressistes du cinquième arrondissement. — Pour fêter les élections au conseil général de M. Paul Duquaire, les comités républicains libéraux et progressistes ont décidé de leur offrir le dimanche 25 courant, à midi, un grand banquet au restaurant l'Éclair (Vincennes), 31 rue du Juge de Paix.

Si le temps le permet, il sera organisé des concours de boules et de tir à la carabine pour lesquels de superbes prix ont déjà été recueillis.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 21 septembre	
Consolidés.....	83 7/8
Rio-Tinto.....	58 1/2
De Beers.....	18 3/4
Goldfields.....	18 1/2
East Rand.....	9 1/2
De Beers.....	18 3/4
Goldfields.....	18 1/2
East Rand.....	9 1/2
De Beers.....	18 3/4
Goldfields.....	18 1/2
East Rand.....	9 1/2

L'AFFAIRE DE CLUSES

Bonneville, 21 septembre. — A la suite de la requête présentée par les avocats des fils Crethier, au juge d'instruction, l'enquête qui devait être close il y a trois jours, se poursuit de nouveau très activement.

M. Piccault est reparti pour Cluses afin d'entendre encore 150 témoins à décharge. Actuellement 42 témoins ont été entendus. Ils n'ont rien appris de nouveau, si ce n'est quelques incidents.

L'ordonnance de clôture sera rendue samedi probablement et l'affaire pourrait venir aux assises d'octobre.

LA GRÈVE DE CETTE

Cette, 21 septembre. — L'administration des tramways a fait connaître ce soir au maire qu'après examen approfondi de la situation, elle maintient formellement le refus de discuter avec le personnel et le retus catégorique de soumettre le conflit à un arbitrage.

FIN DE LA GRÈVE D'HENNEBONT

Lorient, 21 septembre. — La grève des ouvriers manœuvres des forges d'Hennebont s'est terminée aujourd'hui par l'acceptation des revendications ; la reprise du travail est complète.

DRAME À BORD D'UN PAQUEBOT

Naples, 21 septembre. — Le vapeur anglais *Prinscar* est arrivé aujourd'hui venant de New York.

Pendant la traversée un Américain, nommé Romulus Altivar, s'approcha du capitaine Dugue et tira sur lui un coup de revolver qui l'atteignit à la bouche.

Un deuxième coup vint frapper dans le dos un passager américain, M. William Vernis. Bientôt Altivar était réduit à l'impuissance, pendant que les deux blessés recevaient des soins.

A l'arrivée à Naples Altivar a été remis aux mains des autorités ; il va être enfermé dans une maison d'aliénés.

LE COURONNEMENT DE PIERRE I^{er}

Belgrade, 21 septembre. — Le cortège historique a continué à circuler dans les principales rues de Belgrade jusqu'à six heures.

Par moment tombait une pluie fine. On a bien remarqué que le ministre de Russie n'avait pas reçu le rang d'ambassadeur spécial pour les fêtes ; les cercles politiques l'expliquent en disant que la Russie a jugé préférable d'agir ainsi à cause de la guerre.

La République française.

Il y a quelque chose de plus grave que ces actes d'incivilité, ces vires de crédits et ces retards dans la préparation à la guerre. M. Pelletan a introduit des germes d'indiscipline dans la marine et les a développés.

La commission de la marine a reçu déjà des dépositions qui ne laissent plus subsister aucun doute.

Les officiers ont été unanimes. On a vu nettement le *Dupleix* prendre la mer, laissant à terre 42 hommes qui continuèrent à se griser en ville au son de l'*Internationale*, et ce n'est qu'un exemple cité parce qu'il est tout récent.

Nous osons tout de suite aux membres de la commission d'enquête : « Assez, n'allez pas plus loin, vous êtes assez édifiés, il vaut mieux se mettre vite à réparer partout le mal qui progresse et menace de devenir ingérence ! »

Le Gaulois. — M. Desmoulins : Nous vivons à une époque où le seul acte que l'on soit en droit d'attendre des gouvernants est l'acte de contrition.

On ne fait le mal tant qu'on en peut tirer quelque profit ; dès que cela ne rapporte plus, on se repent. M. Combes et ses amis en sont encore à la première phase ; je souhaite pour notre pays que le destin leur fournisse bientôt l'occasion de passer à la seconde.

(Fin des dépêches de nuit.)

COURRIER DES SPECTACLES

Au Grand Théâtre. — Appelé par des engagements antérieurs à Genève, Chambéry, Grenoble, Valence, etc., la tournée Romaine annonce ses dernières représentations.

Dimanche 25 septembre, irrévocablement les deux dernières.

Aujourd'hui jeudi, matinée à 2 h., représentation le soir à 8 h. 1/2.

La feuille de location est presque entièrement couverte et presage une grande affluence de spectateurs.

Quel spectacle aussi peut rivaliser avec celui offert par les *Enfants du Capitaine Grant* ! Du premier au dernier tableau, c'est l'émotion constamment tenue en suspens. C'est en outre le plaisir des yeux, charmes, fascinations, par les deux ballets ou dixième et dixième tableau l'un le ballet écossais et l'autre la fête de l'Or et des Diamants.

Les Nino Nino, les minuscules danseurs, soulèvent toujours l'enthousiasme et chaque jour le rideau doit se relever plusieurs fois sous les rappels du public.

Nouveau-Théâtre. — Ce soir, première représentation des *Cinq sous de Lavarède*, pièce à grand spectacle de M. Paul d'Ivoi, en 4 actes et 11 tableaux. Le spectacle commencera à 8 h. précises. Inauguration de la nouvelle salle du Nouveau-Théâtre.

Casino-Kursaal. — Le subit abaissement de la température et les longues vagues de commencement, donnent un regain d'attrait au Kursaal où l'on vient après avoir passé trois heures agréables ; repos pour l'esprit et plaisir des yeux. Il y a un numéro qui, avec une extraordinaire attraction les quatre petits Brown, peut satisfaire les plus exigeants : quel joli travail gymnique et adhésif que celui de ces petits acrobates miniatures, on est émerveillé par leurs exercices. Constatons une fois de plus les gros succès des deux pièces : *L'École du Journalisme*, comédie bien sautée prise sur le vif, et *A nous l'Éclair* ! resplendissant vaudeville où, pendant une heure, on rit aux larmes.

Concert de l'Horloge. — L'endiable Garochinette qui est venue renforcer l'excellente troupe de l'Horloge a obtenu les suffrages du public elle a été applaudie, bisnée, trisée, etc., c'est donc un bon numéro qui, avec une extraordinaire attraction les quatre petits Brown, peut satisfaire les plus exigeants : quel joli travail gymnique et adhésif que celui de ces petits acrobates miniatures, on est émerveillé par leurs exercices. Constatons une fois de plus les gros succès des deux pièces : *L'École du Journalisme*, comédie bien sautée prise sur le vif, et *A nous l'Éclair* ! resplendissant vaudeville où, pendant une heure, on rit aux larmes.

Le Congrès de la Libre-Pensée

Rome, 21 septembre. — M. Hubbard a prononcé à la première section un discours où il dit que l'Eglise ne peut pas être considérée comme une organisation ayant un caractère politique.

Quelques députés de l'extrême-gauche ont fait des déclarations contraires.

Dans les cercles parlementaires, on croit généralement que le parlement sera convoqué à l'époque habituelle.

Le Congrès de la Libre-Pensée

Rome, 21 septembre. — M. Hubbard a prononcé à la première section un discours où il dit que l'Eglise ne peut pas être considérée comme une organisation ayant un caractère politique.

Quelques députés de l'extrême-gauche ont fait des déclarations contraires.

Dans les cercles parlementaires, on croit généralement que le parlement sera convoqué à l'époque habituelle.

Le Congrès de la Libre-Pensée

Rome, 21 septembre. — M. Hubbard a prononcé à la première section un discours où il dit que l'Eglise ne peut pas être considérée comme une organisation ayant un caractère politique.

Quelques députés de l'extrême-gauche ont fait des déclarations contraires.

Dans les cercles parlementaires, on croit généralement que le parlement sera convoqué à l'époque habituelle.

Le Congrès de la Libre-Pensée

Rome, 21 septembre. — M. Hubbard a prononcé à la première section un discours où il dit que l'Eglise ne peut pas être considérée comme une organisation ayant un caractère politique.

Quelques députés de l'extrême-gauche ont fait des déclarations contraires.

Dans les cercles parlementaires, on croit généralement que le parlement sera convoqué à l'époque habituelle.

Le Congrès de la Libre-Pensée

Rome, 21 septembre. — M. Hubbard a prononcé à la première section un discours où il dit que l'Eglise ne peut pas être considérée comme une organisation ayant un caractère politique.

Quelques députés de l'extrême-gauche ont fait des déclarations contraires.

Dans les cercles parlementaires, on croit généralement que le parlement sera convoqué à l'époque habituelle.

Le Congrès de la Libre-Pensée

Rome, 21 septembre. — M. Hubbard a prononcé à la première section un discours où il dit que l'Eglise ne peut pas être considérée comme une organisation ayant un caractère politique.

Quelques députés de l'extrême-gauche ont fait des déclarations contraires.

Dans les cercles parlementaires, on croit généralement que le parlement sera convoqué à l'époque habituelle.

Le Congrès de la Libre-Pensée

Rome, 21 septembre. — M. Hubbard a prononcé à la première section un discours où il dit que l'Eglise ne peut pas être considérée comme une organisation ayant un caractère politique.

Quelques députés de l'extrême-gauche ont fait des déclarations contraires.

Dans les cercles

